

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 21 JANVIER 2016

DECISION

Numéro 16 - 01 - 012

Décision 12 : L'avant projet définitif (APD) concernant la construction du centre d'incendie et de secours de Jonzieux.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 10 décembre 2015, s'est réuni le 21 janvier 2016 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau), Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Le cabinet d'architectes SAUNIER, maître d'œuvre de l'opération, vient de remettre l'avant-projet définitif, après concertation avec les sapeurs-pompiers volontaires et leur encadrement.

Le projet concerne l'extension de la remise avec deux travées supplémentaires, permettant de récupérer une des travées existantes pour agrandir la partie administrative.

L'ensemble des locaux existants a été repensé et serait restructuré en profondeur avec un nouvel escalier créé au centre permettant d'accéder à l'étage. Les vestiaires et sanitaires seraient agrandis et séparés hommes / femmes, tandis que le local d'alerte serait réimplanté dans le prolongement de la remise avec vue sur les portails et le parvis, comme dans la plupart des centres.

Une salle de sport serait également créée à l'étage en plus des bureaux et le foyer serait déplacé dans le prolongement de la salle de formation qui gagnera en superficie.

Enfin, l'ensemble du bâtiment serait isolé par l'extérieur, ce qui, en plus du remplacement des menuiseries et portails, apporterait une économie substantielle en terme de consommation de fluides. Le système de chauffage, quant à lui, serait remplacé pour être entièrement assuré au gaz propane et optimisé selon les consommations prévisibles.

Le coût d'opération serait revu à la hausse pour prendre en compte ces améliorations apparues nécessaires en cours d'étude, ainsi que l'actualisation des prix. Il s'élèverait à 550 000 €.

Cette nouvelle estimation budgétaire devrait être précisée après la consultation des entreprises au printemps 2016.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le bureau du conseil d'administration approuve l'avant-projet définitif concernant la construction du centre d'incendie et de secours de Jonzieux tel que présenté par le cabinet d'architectes *SAUNIER*.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT